

Appel de la 4ème Assemblée Générale interbibliothèques d'Île-de-France :

Toutes et tous en grève contre la réforme des retraites, la LPPR et la précarité dans les bibliothèques

Après deux mois d'une forte mobilisation et un avis critique du Conseil d'État, le projet de loi de réforme des retraites est examiné depuis le lundi 3 février en commission à l'Assemblée nationale. Le gouvernement reste sourd à l'opposition générale de la grande majorité de la population. Face à cela, tous les secteurs professionnels poursuivent et amplifient grèves et actions afin d'obtenir le retrait de la réforme.

En parallèle, le monde universitaire se mobilise massivement contre les mesures prévues dans le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) qui vise à précariser la recherche publique.

C'est pourquoi,

**nous, personnels des bibliothèques d'Île-de-France,
précaires, titulaires, retraité·e·s**

(BnF, Bpi, bibliothèques universitaires, bibliothèques des grands établissements,
bibliothèques de lecture publique, bibliothèques territoriales...),

réuni·e·s en assemblée générale ce mardi 4 février 2020,

**exigeons le retrait du projet de loi sur la réforme des retraites, de la LPPR, du
programme CAP 2022 et de la loi de transformation de la fonction publique,**

et formulons des revendications communes aux bibliothèques :

- Arrêt des suppressions de postes, embauche aux concours dans tous les corps de métiers (*arrêt du remplacement des personnels des bibliothèques par des automates de prêts et maintien d'un accueil humain*)
- Arrêt des coupes budgétaires et augmentation des crédits alloués aux bibliothèques et à la création, refus des financements par appels à projet
- Réintégration de tous les services externalisés et de la sous-traitance (nettoyage, maintenance, sécurité, restauration...)
- Maintien de la gestion nationale des carrières

Précarité

- Lutte contre la précarité des personnels de bibliothèques : *titularisation des contractuel·le·s, recrutement de titulaires, ouverture de postes aux concours, alignement des primes au mieux disant entre contractuel·le·s et titulaires, droit à la formation*

- Amélioration des droits des contractuel·le·s étudiant·e·s : *reconnaissance du statut avec de vrais contrats de travail, présence des étudiant·e·s en appui et non en remplacement des personnels des bibliothèques, exonération des frais d'inscription à l'université, remboursement des frais de transport, accès aux restaurants administratifs, droits aux congés payés, aux congés maladie, maternité...*

Conditions de travail

- Amélioration des conditions de travail : *difficultés liées à l'extension des horaires d'ouverture en soirée et le week-end, conditions d'ouverture au public sans dégradation des conditions de vie des personnels entretien des bâtiments, meilleure ergonomie des postes de travail, contestation du Rapport de la Cour des Comptes concernant l'élargissement du volume horaire des agents de l'enseignement supérieur*

Salaires

- Dégel du point d'indice (perte de pouvoir d'achat de 17 % depuis 2010) et revalorisation des grilles indiciaires
- Intégration dans le salaire de l'ensemble des primes et suppression de la gestion au mérite

Egalité

- Égalité femmes / hommes d'accès à l'avancement de carrière par les promotions, égalité dans l'attribution des primes : à travail égal, salaire égal !
- Lutte contre toutes les oppressions et les violences sexistes et sexuelles dans nos établissements
- Refus des restructurations d'établissements menées dans une optique concurrentielle, au détriment des collections, du Service Public et des conditions de travail des agents
- Opposition à la tyrannie des statistiques et indicateurs de performance
- Lutte contre le désengagement des pouvoirs publics face à la fracture numérique et sociale
- Gratuité et accessibilité des bibliothèques et établissements culturels à tous et à toutes, notamment dans le respect de la loi de 2005 en faveur des personnes en situation de handicap.

*Les bibliothèques en lutte appellent à amplifier la mobilisation, en participant à **la manifestation interprofessionnelle du 6 février 2020 à Paris Gare de l'Est-Nation** (Rdv 13h30 - Square Saint-Laurent, angle Bd de Strasbourg et Bd Magenta), aux actions organisées par les bibliothèques*

Jeudi 6 février

Distribution de l'appel des bibliothèques et départ collectif pour la manifestation depuis la Maison des examens d'Arcueil, à la sortie des concours de la filière Bibliothèque d'Etat (à partir de 11h30)

Dimanche 9 février

Rassemblement de soutien aux personnels en grève de la Médiathèque Jean-Pierre Melville pour de meilleures conditions d'ouverture le dimanche
RDV - 79 rue Nationale, 75013 Paris à 12h45

Mercredi 12 février

Atelier « Book Bloc » - Le Réfectoire - Le Doc - 26 rue du Docteur Potain - 18h
(microtokyo@gmail.com)

ainsi qu'aux actions suivantes

Mercredi 5 février

Journée d'action interprofessionnelle Fonction publique
Place de l'Opéra à 13h

Jeudi 6 février

Rassemblement unitaire éducation « Annulation des E3C - pour un Bac national »
RDV devant le Métro Solferino à 11h

Village des grévistes – Place de la République (après la manifestation interprofessionnelle)

Vendredi 7

Soirée au Lycée autogéré de Paris – Fête de la grève intersyndicale des agents de la Ville de Paris – Porte de Versailles à 17h

« Le Grand Soir » – Université Paris 8 – Saint-Denis – 18h à minuit